

# PRESENCE PARENTS

N° 102

FEVRIER - MARS 2008

## LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION INSTRUMENTALISE L'ÉCOLE À DES FINS POLITICIENNES

**E**n annonçant le report des opérations de carte scolaire pour après les élections municipales, le Ministère bloque le travail préparatoire auquel participent les organisations représentatives des enseignants et les fédérations de parents d'élèves.

**Cette affaire est très grave et sans précédent.** Elle conduit à une manipulation inacceptable de l'opinion publique en ne diffusant pas l'information concernant la situation à venir des écoles et établissements fréquentés par nos enfants. En effet, la suppression massive de postes programmée pour la rentrée 2008 par le budget de la nation entraînera une aggravation sans précédent de l'encadrement pédagogique de nos enfants tant dans le 1<sup>er</sup> que dans le 2<sup>nd</sup> degré.

**Ainsi, les opérations de gestion d'ouvertures et fermetures de postes -et donc de classes- seront délibérément cachées aux parents citoyens.** La prise de conscience des familles

de cette situation se faisant d'ordinaire en janvier et février, le ministère, en agissant ainsi, tente de manipuler les électeurs qui pourraient bien décider de sanctionner dans un scrutin, certes local, une politique de régression en matière d'éducation.

**La ficelle est un peu grosse et c'est bien peu respecter les citoyens parent d'élèves que nous sommes.** La FCPE 06 dénonce une telle instrumentalisation de l'école à des fins politiciennes et demande à ses adhérents de ne pas oublier ces pratiques qui conduisent tout simplement à cacher aux électeurs le bien triste bilan du Ministère de l'Éducation en matière de prise en compte des besoins éducatifs de nos enfants.

**Nous revendiquons pour eux une politique éducative ambitieuse** qui donne les moyens humains nécessaires à l'atteinte de leurs objectifs de réussite pour tous les élèves.

André Gaucher  
Président du CDPE 06

## BRÈVES DE BAHUT

OFFENSIVE SÉNATORIALE  
SUR L'ÉCOLE ET LA SCOLARISATION DES JEUNES ENFANTS

La Commission des affaires culturelles du Sénat annonce la création de deux groupes de travail sur l'École. Le premier, animé par les sénateurs UMP J. Legendre et J. Valade s'intéresse au bac. Elle proposera "des pistes de réforme" en juin 2008. M. Valade, universitaire, a publié deux rapports sur l'enseignement supérieur aux États-unis et au Japon et nul doute que son rapport aborde la question de la sélection à l'entrée en université.

Le second se penchera sur la scolarisation des enfants de moins de trois ans.

Les sénateurs procéderont à des auditions et à des visites d'établissements afin de dresser un état des lieux de l'accueil de la petite enfance sur l'ensemble du territoire, de faire le bilan des expériences dans ce domaine et de procéder à une évaluation des dispositifs, notamment au regard de la prévention des inégalités sociales et scolaires.

Ces travaux donneront lieu à la publication d'un rapport d'information qui sera présenté à la fin du premier semestre 2008.

ILLETTRISME :  
PORTRAIT-ROBOT

L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme publie un document synthétique sur l'illettrisme en France. Près de 3,1 millions de français sont en situation d'illettrisme soit 9% des 18-25 ans mais 30% des 46-55 ans. La moitié des illettrés a plus de 45 ans, 74% sont nés dans des familles où on ne parlait que le français. Si 10% des illettrés vivent en zone urbaine sensible, dans ces zones, le taux d'illettrisme (18%) est le double du taux national. Si le

## LA LAÏCITÉ EN DANGER !

Après le rapport Michalon rendu public le 26 septembre 2006, les récentes déclarations du Président de la République faites au Vatican renforcent la grande inquiétude des partisans de la laïcité. L'apothéose de ces déclarations est certainement constituée par la mise en concurrence de l'instituteur et du curé : *« dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le pasteur ou le curé parce qu'il lui manquera toujours la radicalité du sacrifice de sa vie et la charisme d'un engagement porté par l'espérance »*.

Ainsi, il manquerait donc toujours quelque chose à l'instituteur laïc ?

Une telle affirmation constitue un réel danger qui dévalorise l'école publique, laïque, obligatoire et gratuite. Chacun analysera la pertinence de mettre en concurrence un instituteur et un curé (donc un enseignant et un ecclésiastique) et la subjectivité des définitions « du bien » et « du mal », notions à géométries variables et parfois génératrices de graves conflits.

**De tels propos sont discriminatoires et parfaitement incompatibles avec la fonction républicaine du Président d'un État laïc** impliquant une neutralité absolue. Il n'y a pas à classer les personnes selon leur fonction sociale. Une telle prise de position ostentatoire en faveur de la (et d'une) religion n'est pas acceptable de la part du chef de l'État français.

Les parents sont porteurs d'une double espérance humaine et humaniste : avoir des enfants et les élever (au double sens du terme). Ils sont animés par l'espoir de les faire grandir pour qu'ils deviennent des êtres libres et conscients.

La laïcité est un des piliers de l'engagement des parents adhérents à la FCPE. Celle-ci représente pour nous une espérance : elle exprime des valeurs de dialogue, de respect et de tolérance. Elle est au cœur de l'identité républicaine où tous les citoyens ont à vivre ensemble. Cela implique la liberté de conscience pour chaque individu, l'autonomie de jugement.

Il importe que chaque citoyen de la république, qu'il soit croyant en un Dieu ou plusieurs, sans ou avec une religion, athée ou agnostique, puisse se reconnaître de la même façon dans les valeurs de la République laïque et impartiale, sans avoir le sentiment que, dans la sphère publique, il soit mieux ou moins bien traité du fait de ses convictions.

**Ensemble, préservons les acquis de la loi de 1905 !**

## BAC PROFESSIONNEL EN 3 ANS : pas de réforme sans réelle concertation

La FCPE O6 demande une réflexion et une concertation sur l'évolution de la voie professionnelle. La mise en place du bac professionnel en trois ans doit faire l'objet d'une concertation réelle impliquant tous les acteurs de la communauté éducative, les jeunes et leurs familles étant les premiers concernés.

La FCPE 06 demande au ministre de renoncer à toute suppression de BEP et en appelle au respect des intérêts des jeunes. La FCPE 06 dénonce la seule logique budgétaire qui prévaut dans la volonté de réformer au pas de charge le service public d'éducation.

Le bac pro permet aux jeunes qui le souhaitent d'accéder légitimement à un cursus de formation professionnelle sur une durée compatible avec une insertion professionnelle choisie. L'accès à des formations de niveau bac + 2, voire des licences professionnelles renforce l'attrait de l'enseignement professionnel. En effet, de plus en plus de jeunes obtiennent un baccalauréat professionnel en quatre ans (77 % de réussite en 2006) et bon nombre d'entre eux poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur court, en BTS et DUT (soit près de la moitié des bacheliers professionnels).

Le maintien du BEP est nécessaire. Tous les jeunes ne disposent pas des acquis nécessaires leur permettant d'accéder directement au niveau d'exigence du baccalauréat professionnel. De plus, nombre d'entre eux ne souhaitent pas engager un cursus plus long. Les CAP doivent être prioritairement réservés aux élèves de SEG-PA (Section d'enseignement général et professionnel adaptée).

**La valorisation de la filière professionnelle est un véritable enjeu de société. Il faut y consacrer une concertation et une réflexion approfondies sans aucune précipitation hasardeuse.**

*Conférence - débat  
sur la dyslexie et les maladies « dys »  
organisée par la FCPE du collège GIONO  
animée par le Docteur BECLE et l'APED*

*Mardi 26 février 2008 de 17h30 à 20h30  
Collège Jean GIONO -NICE*

*(Place SAINT ROCH - Entrée libre - Parking gratuit à proximité)*

*Contacts : FCPE Giono - Sandrine ODET : 06 87.26.41.00  
APED : 04.93.62.00.27*

## BRÈVES DE BAHUT (suite)

taux d'illettrisme des jeunes reçus à la Journée d'appel et de préparation à la défense est de 4,8%, certaines académies ont un taux presque double : Amiens, Lille.

### CARTE SCOLAIRE : L'EXEMPLE BELGE

Peut-on associer liberté de choix des parents et mixité sociale ? Non répondent deux études récentes et étrangères. Une recherche américaine montre que les parents choisissent les établissements d'abord sur des critères sociaux et ethniques avant de s'intéresser aux critères scolaires. En Belgique, l'absence de carte scolaire aboutit à créer un système scolaire encore plus inégalitaire que le système français.

### EPEP

L'association des maires des grandes villes de France vient d'obtenir de X. Darcos que les 2 heures de soutien aux élèves en difficulté puissent se faire le mercredi matin. Selon ses interlocuteurs, le ministre distille des infos contradictoires. A ce jour, nous ne savons pas avec certitude comment sera organisée l'école de nos enfants en septembre 2008. Par ailleurs, les maires indiquent que le ministre poussera pour que ce soit un représentant des collectivités locales qui préside les futurs EPEP confiant ainsi l'exécutif des conseils d'administration de ces instances au pouvoir politique.

### DARCOS CONTRE LA JEUNESSE POPULAIRE ?

" Quand la jeunesse se soulèvera de nouveau dans les banlieues, combien se souviendront des mesures Darcos contre les BEP ?" interroge Samuel Joshua dans Libération. "Chaque contre-réforme éducative est conduite depuis plus d'un quart de siècle au nom des élèves en forte difficulté. Au final, ce sont pourtant eux qui à chaque fois payent un prix de plus en plus lourd. Véritable deuxième chance donnée à des dizaines de milliers d'entre eux, la préparation d'un BEP dans un lycée professionnel public (et pour certains, ensuite, celle d'un bac pro) était de trop".

## CONSEIL ACADEMIQUE DE LA VIE LYCÉENNE

Sous la présidence de M. Hardouin, Recteur de l'Académie, le conseil s'est réuni le 21 novembre 2007 en présence de M. Bijaoui, responsable des lycées, Mme Balleroy, Déléguée académique de la vie lycéenne et Mme FADA, Directrice de Centre d'Information et d'Orientation (CIO).

Les délégués élèves des lycées *Valbonne, Pierre et Marie CURIE* de Menton, *Jules FERRY* de Cannes et des lycées professionnels (LP) *Magnan* de Nice et *Les Coteaux* de Cannes. La FCPE était représentée par un administrateur départemental et un parent délégué du lycée *Masséna*.

Mme BALLEROY rappelle que les délégués élèves ont préparé le conseil dans la matinée et ont constitué deux groupes de projets :

### I - Groupe contre les discriminations :

Les délégués élèves constatent dans les lycées, et en particulier dans les LP, une recrudescence de la discrimination sous toutes ses formes. Ils souhaitent organiser des conférences sur ce thème avec la participation d'associations reconnues comme *Amnesty International, RESF06, MRAP*. Ils pensent qu'un travail de fond reste indispensable pour analyser les causes de la discrimination en milieu scolaire et pour instaurer « un travailler ensemble » source d'enrichissement personnel et collectif.

### II - Groupe pour l'orientation :

Suite à de nombreux exemples de mauvaises orientations ou d'orientations mal vécues, les délégués élèves souhaitent que les CIO soient plus clairement au service des lycéens ou des post lycéens. Beaucoup s'interrogent sur les stages obligatoires en entreprise qui n'ont pas de suivi. Ils constatent que les erreurs d'orientation proviennent souvent d'une méconnaissance des possibilités d'orientation

et du contour réel de chaque métier. L'exemple du délégué élève orienté en Bac Pro. option « Électrotechnique » alors que son projet personnel était d'être « chauffeur routier » ou encore de celui orienté en filière scientifique qui souhaitait faire une école de commerce laissent rêveur.

Les délégués élèves vivent certaines orientations - ou affectations - comme un échec et une perte de temps et souhaitent que la présence des CIO soit plus effective dans les établissements. Les chefs d'établissements répondent que l'accès au CDI et au CIO est laissé à la libre démarche individuelle de l'élève et que dans la plupart des lycées ou LP une réunion est organisée pour faciliter cette démarche. La directrice du CIO constate que les moyens donnés aux CIO dans l'Académie permettent d'assurer une 1/2 h de conseil personnalisé à l'élève et 1 h annuelle à chaque classe mais que ces moyens restent insuffisants pour répondre à l'ensemble des besoins en matière d'information et d'orientation. Elle constate que la hiérarchisation et les critères actuels d'accès des formations initiales du CAP aux classes post Baccalauréat ne favorisent pas le travail du CIO pour une orientation « à la carte »

La nouvelle réforme du BAC PRO en 3 ans répondra-t-elle à la demande des élèves soucieux à la fois d'acquérir un métier rapidement et de réelles compétences professionnelles ?

L'Académie, en partenariat avec l'université et le carrefour des métiers, s'est dotée d'un site web ouvert à tous : [www.ac-nice.fr](http://www.ac-nice.fr).

Pour concrétiser ces projets, le Recteur propose **une rencontre académique des délégués élèves aux Conseils de la Vie Lycéenne le 3 décembre à Menton.**

Michel Chevallier

## LES PARENTS FCPE DENONCENT LA MISERE

Depuis l'an dernier, les parents d'élèves FCPE de l'école primaire Jean Piaget à l'Ariane sont en colère, jugez en : les sanitaires sont dans un état lamentable, avec des sols années 60, des lavabos rétro, et des affiches recommandant de se laver les mains tous les jours (sans savon ?), les urinoirs automatiques se déclenchant toutes les dix minutes, une fenêtre est vitrée par une planche en bois, le local servant de débouché aux eaux usées est affecté au rôle de remise...

Mais le pire, c'est que le reste de l'école est à l'avenant : des couloirs aux plafonds patchwork, les murs jaune sale tachés de replâtrages, des vitres murées, des bouts de travaux commencés, jamais terminés !

Quant aux salles de classe, c'est le désastre : Infiltrations d'eau et leurs cortèges de murs lépreux, fenêtres soudées pour cause de vieilleries, sol affaissé devant le tableau, jus-

qu'au plafond en forme de chou fleur géant qui tombe en morceaux sur la tête des élèves, de temps à autres.

Début décembre 2007, une goutte d'eau monstrueuse fait déborder le vase ébréché : un rat dans les toilettes. La ville de Nice s'excuse : « On ne peut rénover qu'une école à la fois »

Combien d'année faudra t-il à la cinquième ville de France pour offrir à ses enfants défavorisés un cadre digne d'un être humain en devenir ?

Il est vrai qu'il est plus facile de trouver quelques dizaines de millions pour une mairie neuve ou un stade, qu'un ou deux pour une école, quand même, il faut savoir gérer les priorités.

**Vous avez dit « Liberté, Égalité Fraternité »?**

Claude Mercier